

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente sont applicables pour toutes nos prestations à l'exclusion de toutes autres conditions : toute dérogation doit faire l'objet d'un accord écrit particulier et préalable.

1. Validité des offres

Nos offres sont valables 30 jours et doivent être acceptées par écrit ; nous ne sommes toutefois liés que par une confirmation écrite de commande de notre part.

2. Délais de livraison

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre purement indicatif ; un retard de livraison n'engage en aucun cas notre responsabilité et ne peut donner lieu à aucune indemnité de dommages et intérêts quelconques. Les cas de force majeure et les événements échappant à notre contrôle (interruption de fourniture, grève, pénurie des moyens de transport, etc.) nous exonèrent de toute responsabilité.

3. Prix

Les prix mentionnés dans nos offres s'entendent au départ de nos établissements et ne comprennent pas les frais de transport et d'installation qui seront facturés selon les tarifs en vigueur. Tout impôt, taxe et droit quelconque sont à charge de l'acheteur. En outre, les prix mentionnés pourront être réajustés à concurrence de 80% de leur montant en fonction de l'évolution du prix des matières premières et des salaires entre la commande et l'exécution du contrat et au prorata de la partie du prix correspondant au coût que représente chacun de ces deux paramètres.

Les prix mentionnés pour les prestations de services ne comprennent pas les frais annexes (déplacement, parking, etc.). Ces derniers seront facturés en supplément du prix des services vendus.

4. Paiement

Sauf stipulation contraire, nos factures sont payables dans les 30 jours de leur date d'émission.

Toute facture impayée portera de plein droit et sans mise en demeure un intérêt de 1,5% par mois et sera en outre majorée d'une indemnité forfaitaire de 15% avec un minimum de 50

Euros. Le défaut de paiement d'une facture à son échéance rend immédiatement exigible toutes les autres factures même non échues.

5. Résiliation

En outre, en cas de non paiement dans les délais, notre société se réserve le droit de faire constater la résiliation de la vente au torts de son co-contractant, sans préjudice de dommages et intérêts.

Dans le cas où le client est un Professionnel du Secteur Financier, la résiliation sera soumise à un préavis de trois (3) mois, afin de permettre à celui-ci de mettre en œuvre les mesures nécessaires à la continuité de service de ses clients.

6. Propriété et risques

Notre société reste propriétaire de tout le matériel vendu jusqu'au paiement intégral du prix y compris les intérêts et les frais. Dès la livraison, tous les risques sont à charge exclusive de l'acheteur.

7. Garanties

La société garantit le matériel contre les vices de matière et de construction pendant un délai de 3 mois à partir de la livraison. La garantie se limite à la réparation ou au remplacement gratuit de toute pièce défectueuse pour autant que la société en ait été informée immédiatement et qu'il n'y ait pas eu

d'intervention de tiers. Pour chaque déplacement, il sera porté en compte les coûts des frais administratifs et de déplacement. Tous les dommages indirects (tels que par exemple perte de chiffre d'affaires et manque à gagner) sont formellement exclus de la garantie. La garantie devient caduque en cas de non respect des prescriptions d'emploi, intervention par des tiers, usage anormal, non respect des conditions de température et d'humidité, changement de courant, mauvaise utilisation, défaut de surveillance et en général toute cause extérieure au matériel vendu.

8. Vente OEM

La présente clause est d'application dans tous les cas où l'acheteur ne destine pas exclusivement le matériel à son usage personnel. L'acheteur déclare assumer seul la responsabilité de l'analyse des besoins de ses propres clients et du choix du matériel, ainsi que de l'adaptation, de la mise en œuvre et de la maintenance du matériel. La société n'assume aucune responsabilité, ni contractuelle, ni extracontractuelle à l'égard des clients de l'acheteur et celui-ci garantit la société de tout recours qui pourrait être dirigé contre elle par ses clients. Les contestations soulevées par les clients de l'acheteur ne peuvent en aucun cas justifier le non-paiement par l'acheteur des factures émises par la société.

9. Propriété industrielle

Les études, tracés, dessins et modèles, remis à l'acheteur restent la propriété exclusive de la société.

L'acheteur ne peut donc les utiliser que pour ses propres besoins et s'interdit formellement de les communiquer à des tiers sous quelque forme que ce soit.

10. Maintenance

La société s'engage à assurer la maintenance aux conditions stipulées dans son contrat type de maintenance.

11. Garanties à fournir par l'acheteur

En cas de détérioration du crédit de l'acheteur, nous nous réservons le droit, même après exécution partielle d'un marché, d'exiger de lui des garanties complémentaires en vue de la bonne exécution de ses engagements. Le refus d'y satisfaire nous donne le droit d'annuler tout ou partie du marché.

12. Litiges

En cas de litige, le présent contrat est soumis aux différentes conventions de La Haye règlementant la formation des contrats de vente ainsi que la vente à caractère international d'objets mobiliers corporels. Pour le surplus, tout litige sera réglé exclusivement selon le droit

Luxembourgeois. En cas de difficulté d'interprétation des présentes conditions traduites en langues étrangères, les parties se référeront à la version française qui seule fait foi. La Justice de Paix et les Tribunaux du Luxembourg sont seuls compétents.

13. Protection des données

Dimension Data Luxembourg PSF S.A. s'appuie sur les ressources du Groupe pour le support administratif et comptable. Ceci est limité aux données non confidentielles.

En conséquence, les données comptables et administratives relatives aux outils de groupe tels que le nom, l'adresse, les numéros de téléphone de la Société et de contacts clés ou numéros de TVA similaires, références de factures et statuts sont partagées avec le groupe. Ils peuvent être transférés à l'étranger, hors Luxembourg.

De plus, à des fins de support, les données informatiques telles que les noms, numéros de série ou le niveau de maintenance de l'équipement peuvent également être partagées avec le groupe.

Néanmoins, les données confidentielles (configuration, mot de passe, adresse IP, ...) ne seront jamais transférées en dehors de notre entité PSF au Luxembourg sauf si elles sont approuvées par le client et requises pour la livraison de nos services. La confidentialité des informations sera assurée car les données et

signalétiques ne seront visibles que par les utilisateurs accrédités par Dimension Data Luxembourg PSF S.A. Sauf opposition, le client reconnaît être conscient que certaines données telles que décrites ci-dessus peuvent être partagées avec le groupe Dimension Data et / ou être hors du Luxembourg. Il accepte que les informations le concernant, nécessaires à la gestion du compte, puissent être transmises au sein du groupe et

puissent également être transférées hors du Luxembourg.

GENERAL TERMS AND CONDITIONS

The present general terms and conditions govern all our services with the exclusion of any other terms and conditions. Any derogation thereto shall be the object of a specific and previous written agreement.

1. Validity of offers

Our offers are valid for 30 days and shall be accepted in writing; we are however only bound by a written confirmation of the order from our side.

2. Delivery deadlines

Delivery deadlines are provided for information purposes only; we are not liable for any delay in delivery and this shall not lead to any indemnification of damages whatsoever. Cases of force majeure and events outside of our control (interruption of supply, strike, lack of transport means, etc) shall free us of any liability.

3. Price

The prices indicated in our offers are ex our premises and do not include transport and installation costs which will be invoiced in accordance with the applicable rates. Any taxes or rights whatsoever shall be at charge of the buyer. Furthermore the prices indicated may be adapted up to 80% of their amount in consideration of the price evaluation of raw materials and salaries between the order and the execution of the contract and at pro rata of the part of the price corresponding to the costs each of these two parameters represent.

Services hourly rates or project fix-based fees do not include additional ancillary costs (transportation, parking, etc.). Those will be invoiced on top of the agreed prices of services.

4. Payment

Unless otherwise agreed, our invoices are payable within 30 days of their issue date. Any unpaid invoice shall be liable by law and without summons to an interest of 1.5% per month and shall be furthermore increased by a lump sum indemnification of 15% with a minimum of 50 Euros. The non-payment of an invoice at due date leads to the immediate maturity of all other invoices even before their due date.

5. Termination

Furthermore, in case of non-payment within the deadlines our company reserves the right to have proceeded to the acknowledgment of the cancellation of the sale to the default of the contracting party without prejudice to any damages.

In case the customer is a Professional of the Financial Sector, the termination will be subject to a notice period of three (3) months to enable it to implement the necessary measures for the continuity of service of its customers.

6. Ownership and risks

Our company remains the owner of any material sold until reception of the full price thereof inclusive interests and costs. As of delivery all risks are at the exclusive charge of the buyer.

7. Warranties

The company guarantees the material against material and construction defects for a period of 3 months as of the delivery. The guaranty is limited to the repair or the free replacement of any defect part if the company was informed immediately thereof and in absence of any intervention of a third party. Each travel shall be liable to administrative and travel costs. All indirect damages (as for instance loss of turnover or lack of revenues) are formally excluded from the guaranty. The guaranty elapses in case of non-compliance with the instructions for use, intervention of a third party, abnormal use, non compliance with temperature and humidity conditions, change of electric power, inaccurate use, missing supervision and in general any cause external to the sold material.

8. OEM sale

The present clause applies any the cases where the buyer does not submit the material to his/her exclusive personal usage. The buyer declares to be sole liable for the analysis of the requirements of his/her customers and for the choice of the material as well as for the adaptation, the implementation and the maintenance of the material. The company shall not be held liable, neither contractually nor outside the contract with regard to the buyer's customers and the latter shall warrant the company against any proceedings, which might be directed against it by his/her customer. Claims by the buyer's customers may in no case be a justification for the non-payment by the buyer of the invoices issued by the company.

9. Industrial ownership

Studies, drawings, designs and models provided to the buyer remain the exclusive ownership of the company. The buyer may thus not use them for his/her own needs and formally refrains from communicating them to third parties in whatever form.

10. Maintenance

The company commits to guarantee the maintenance under the conditions provided in the general maintenance agreement.

11. Warranties to be provided by the buyer

In case of deterioration of the buyer's payment capacity we reserve the right, even after the partial execution of a deal, to request additional guaranties for the good execution of his/her commitments.

The refusal to provide such guaranties entitles us to cancel any deal or part of a deal.

12. Litigations

In case of litigation the present agreement is subject to the various conventions of Den Haag governing sales agreements as well as international sales of tangible objects. Furthermore any litigation shall be exclusively settled in accordance with Luxembourg law.

In case of difficulty to interpret the present terms and conditions translated in foreign languages the French version shall be sole binding.

The Justice of Peace and the Luxembourg Courts have exclusive competence.

13. Data protection

For some administrative and account support, Dimension Data Luxembourg PSF S.A. relies on the Group resources. This is restricted to non-confidential data.

As a result, accounting and administrative data related to group tools like name, address, phone numbers of the Company and of key contacts or like VAT numbers, invoice references and status are shared with the group. They can be transferred abroad, outside Luxembourg.

Moreover, for support purposes, IT data like names, Sn or maintenance level of the equipment can also be shared with the group.

Nevertheless, please be aware that confidential data (configuration, password, IP address, ...) will never be transferred outside our PFS entity in Luxembourg unless it is approved by customer and required for the delivery of our services. The confidentiality of the information will be ensured because your data and signage will only be visible to users accredited by Dimension Data Luxembourg PSF S.A.

Except opposition, the client acknowledges that he is aware that some data as described above can be shared with the group of Dimension Data, and/or be outside of Luxembourg. The client accepts that the information, which is necessary for the management of the account, can be transmitted within the group, and also can be transferred outside Luxembourg.